



Les Mutualités Neutres – Collaborateur/trice financier (h/f/x)

Votre fonction :

- Pour les assurances obligatoires régionales, vous êtes responsable du suivi des comptes, des clôtures comptables trimestrielles et annuelles ainsi que des inventaires des comptes.
- Vous assurez, en coopération avec les équipes opérationnelles, le suivi des données pour vérifier l'adéquation de la comptabilité avec la réalité.
- Vous établissez les reportings périodiques nécessaires.
- Vous êtes responsable de la mise en place, de la documentation et du suivi des contrôles périodiques permettant d'assurer la conformité de la comptabilité.
- Vous suivez l'évolution de la réglementation comptable en vigueur afin de maintenir un haut standard de qualité autant dans la comptabilité que dans les rapports envoyés aux autorités.
- Vous entretenez des contacts avec nos différents partenaires externes tels que l'AVIQ, Iriscare, l'Office de contrôle des mutualités et les réviseurs pour les matières qui les concernent.

Votre profil :

- Vous avez un diplôme de bachelier en comptabilité et, de préférence, déjà une première expérience professionnelle.
- Vous êtes intéressé(e) par le secteur des soins de santé et souhaitez approfondir les règles spécifiques qui sont d'application dans ce secteur.
- Vous avez de bonnes connaissances orales et écrites du néerlandais et du français.
- Vous avez l'esprit analytique et vous êtes méticuleux/euse.
- Vous avez clairement des affinités et du talent avec les chiffres.
- Vous osez poser des questions et vous communiquez facilement avec les collègues.
- Vous êtes flexible et orienté(e) équipe.
- Vous êtes résistant(e) au stress et osez prendre vos responsabilités.

Notre offre :

- L'opportunité de vous développer personnellement et professionnellement et d'évoluer au sein d'un environnement de travail dynamique.
- Un contrat à durée indéterminée.
- Un package salarial attractif et un large éventail d'avantages extralégaux (assurance groupe, chèques-repas, le remboursement de l'assurance maladie complémentaire ainsi que le remboursement d'une assurance hospitalisation souscrite auprès d'une mutualité).
- Un régime 38h/semaine.

- Des horaires flexibles (possibilité de récupération d'heures supplémentaires).
- Frais de transports publics remboursés à 100%.
- Télétravail structurel jusqu'à trois jours par semaine (70 €/mois d'indemnité pour le travail à domicile).
- 34 jours de congé en cas de temps plein.
- Possibilité de suivre des formations afin de pouvoir continuer à se déployer, tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel.
- Prime de fin d'année (13ème mois) ainsi qu'une allocation de fin d'année supplémentaire.
- Les bureaux sont facilement accessibles en transports publics (près de la gare du Midi et de la place Stéphanie – Métro Louise) et parking gratuit à l'arrière de l'immeuble.

<https://www.mutualites-neutres.be/>